



Département de la Savoie- Canton de St Alban Leysse  
Mairie-La combe 73230 LES DESERTS  
Tel : 04.79.25.81.42  
Fax : 04.79.25.85.37  
[mairie.lesdeserts@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesdeserts@wanadoo.fr)

## Arrêté portant interdiction de camping sauvage, bivouac, des feux de camps et de plein air diurnes ou nocturnes

### Le Maire

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1, L2212-1, L.2212-2, L2212-4 et L 2212-5 relatifs au pouvoir de police du Maire ;

**Vu** le Code de la santé publique ;

**Vu** le Code de l'environnement ;

**Considérant** l'état exceptionnel de sécheresse dans le département de la Savoie ;

**Considérant** que la pratique du camping sauvage et du bivouac peut porter atteinte à l'environnement, à la tranquillité et à la salubrité publique ;

**Considérant** qu'il y a lieu pour des motifs de sécurité publique, d'interdire la pratique des feux de camps et de plein air ;

**Considérant** qu'il appartient au Maire de prendre les mesures nécessaires afin de maintenir le bon ordre, la sureté, la sécurité et la tranquillité publique sur le territoire de la Commune ;

### Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : La pratique du camping sauvage, du bivouac, des feux de camps et de plein air est strictement interdite sur l'ensemble du domaine public de la Commune, sauf sur les parkings dédiés jusqu'au 15 septembre 2022.

**Article 2** : Les infractions au présent arrêté donneront lieu à l'établissement de rapports ou de procès-verbaux et seront poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 3** : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et transmise à :  
Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Challes Les Eaux,  
Monsieur le Préfet de la Savoie

A Les Déserts, le 28 juillet 2022

Le Maire,  
Sandra FERRARI

